



# SNUDI-FO 69

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON  
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18  
e-mail : [fo.snudi69@gmail.com](mailto:fo.snudi69@gmail.com) site : <http://snudifo69.com>

---

## **Audience manque d'AESH et de place en établissements spécialisés Tous au stage inclusion du 19 novembre ! Signez la pétition de la FNEC FP FO !**

Une délégation du SNUDI FO 69 a été reçue sur la question du manque d'AESH et de l'inclusion systématique par Jérôme BOURNE-BRANCHU Inspecteur d'Académie, Marion MALLET-PETIOT IA adjointe, Thibaut MAINVILLE IEN Adjoint, Béa VINCENT secrétaire générale.

Les réponses des écoles mettent en évidence que 35 PIAL sont en difficulté cette rentrée 2024 :

PIERRES DOREES, ST GEORGES DE RENEINS, VILLIE MORGON, BELLEVILLE, BEAUJEU, CHASSIEU JONAGE, LA DUCHERE, CHATILLON, LES 4 VENTS, LAKANAL, REMOND, Gabriel ROSSET, Gisèle HALIMI, PEGUY, LYON 2 AMPERE, JEAN PERRIN, LYON 9 VERRAZANE, PIAL GALOIS SERVICIERES, PIAL050, CONDRIEU, MORNANT, OULLINS, CRAPONNE FRANCHEVILLE, Paul Emile Victor, Maria CASARES, TARARE, COURS, THIZY, PIAL, DUCLOS VAULX, CESAIRE, VALDO, MARIE BORDAS, MICHELET, Elsa TRIOLET, Maurice LEROUX, PASTEUR, JAURES.

Le SNUDI FO a alerté sur le fait que dès ce début d'année, plusieurs PIAL sont déjà déficitaires en heures d'AESH. Jusqu'à présent, les difficultés se faisaient jour à mesure que les notifications arrivaient, les PIAL disposant d'une petite sur la période 1.

L'inspecteur d'académie a affirmé que les retours qu'il avait du terrain disaient le contraire, et qu'il y avait bien moins de problèmes liés au manque d'AESH cette rentrée...ce n'est pas ce qui ressort des visites d'écoles, des retours sur notre enquête, mais également des registres RSST qui ont été complétés durant le mois écoulé !

### **Recrutement**

La DSDEN du Rhône a récupéré une enveloppe de 40 ETP d'AESH sur les 98 ETP alloués à l'académie de Lyon. Ce sont 3040 ETP, soit plus de 4500 personnels qui exercent le métier d'AESH dans le département.

L'inspecteur d'académie n'a pu nier la difficulté à recruter des AESH. Rien d'étonnant à cela puisque le métier est très peu attractif, tant par la rémunération très faible que par le manque de véritable statut, que par les conditions de travail qui sont souvent inacceptables !

Pour « améliorer » le dispositif de recrutement, l'inspecteur d'académie indique 2 leviers :

- L'acquisition de moyens nouveaux (40 ETP cette année)
- Tous les postes doivent être pourvus, et pour cela :
  - o Avoir plus de réactivité sur les postes totalement vacants
  - o Améliorer l'adéquation profil / réalité avec la mission à accomplir

Un nouveau processus de recrutement a été mis en place depuis septembre 2024 visant à diminuer le turn-over des AESH.

Ainsi, après avoir collecté des candidatures (400 à la rentrée) via l'application VIRTUO, une heure de présentation du métier d'AESH a été proposée par la DSDEN, puis des épreuves de français et de mathématiques a été organisées pour les 153 candidats éligibles, et sur les 92 retenus, seuls 30 ont accepté la mission d'AESH...

Ainsi le droit de tirage de 60 ETP (40 ETP de la nouvelle dotation, et 20 ETP dégagées des postes vacants) n'a pas été entièrement été utilisé.

Une nouvelle campagne de recrutement était en cours dans les locaux de la DSDEN en ce mardi 7 octobre.

Le SNUDI FO a interpellé l'inspecteur d'académie sur la nécessité de constituer une brigade de remplacement. Celui-ci a répondu que la création d'une telle brigade se ferait au détriment des dotations par PIAL, et les besoins seraient encore moins couverts !

### **Problème sur les contrats :**

Des AESH veulent passer de 20H à 26H et on leur refuse. Pourquoi ? Sachant qu'on manque d'heure ! L'inspecteur d'académie a dit ne pas être informé de telles situations, il prône l'augmentation des contrats à 26H pour les AESH qui le souhaitent.

### **Non-respect des notifications**

Dans 75% des écoles ayant répondu à l'enquête du SNUDI FO , les élèves notifiés en individualisé n'ont pas leurs heures d'accompagnement au complet. Ce sont 100 H non couvertes rien qu'en individualisé.

Les aides mutualisées se résument à portion congrue....

L'objectif de la DSDEN est de couvrir les notifications individualisées, et de couvrir les besoins en mutualisées à 4H hebdomadaires...on en est bien loin sur le terrain !

### **Problème des « élèves couloirs » ?**

Les AESH et les enseignants rapportent de nombreuses situations d'élèves couloirs dans les écoles.

Ces élèves perturbent la classe, s'échappent, et les AESH en sont réduits à leur courir après, à faire de la garderie dans les couloirs.

Par ailleurs, ils ne disposent pas de pièce dédiée, ni de matériel pédagogique adapté dans de trop nombreux cas.

Ces élèves ont souvent des notifications en instituts spécialisés, mais faute de place, ils sont mis en classe ordinaire dans des conditions inadaptées à leur handicap.

Combien d'élèves sont encore en attente de places en ESMS ?

L'IA indique que le seul pointage fiable date de 2020/2021 avec 709 élèves en attente de place en établissement...Le SNUDI FO 69 pense que c'est beaucoup plus au regard de la situation qui s'est bien dégradée depuis 3 ans !

Selon lui, la cellule de veille et de suivi des situations complexes est réunie quasiment chaque mois. Ces situations sont remontées par les IEN, les pôles ressources, les RSST.

Il a prononcé une dizaine d'aménagements de la scolarité...ce qui est très peu au regard de nombre de situations.

Il vante les EMAS et PAS même si ce dispositif n'est pas encore en place dans le département.

De même l'inspecteur d'académie a également promu l'acte 2 de l'école inclusive avec les DARE et les DIME qui sont des pis-aller qui ne règlent en rien les situations d'inclusions ingérables !

Le SNUDI FO ne peut cautionner de telles « solutions ». Il y a bien des inclusions réussies, mais aussi des inclusions qui virent à la catastrophe malgré toute la bonne volonté des personnels !

## **Non versement des primes REP et REP+**

La régularisation du versement de ces primes se fera sur la paie de décembre avec rétroactivité.

### **AESH Co en ULIS :**

Il y a souvent des élèves TSA en ULIS TFC, leur intégration en classe ordinaire est problématique puisque ces dispositifs ne dispose que d'un seul AESHCo et pas d'AESHi. Il faudrait prévoir plus d'AESH en ULIS TFC. L'inspecteur d'académie a confirmé qu'en ULIS TSA, il y avait possibilité de cumuler 1 AESH CO avec 1 AESHi. Il a indiqué que les ULIS TFC était transformée en ULIS TSA au regard des besoins dans les écoles.

### **Problème du délai d'attente pour obtenir une notification**

15 mois pour la MDMPH, 9 mois pour le nouveau Rhône pour les premières demandes.

Des dispositions vont-elles être prises pour remédier à cela ?

Selon l'inspecteur d'académie, les délais seraient pour obtenir une notification seraient de 6 mois en moyenne...chacun pourra apprécier cette information.

### **Problème de piscine :**

Plusieurs AESH nous ont fait part de leur difficulté concernant la piscine.

Ils ne savent pas nager et ont leur demande d'accompagner quand même des élèves notifiés y compris dans des bassins où ils n'ont pas pieds.

A Caluire, on demande à un AESH la prise en charge d'une élève hémiplegique alors qu'il ne sait pas nager.

On lui dit de « fabriquer » un bateau avec des frites : une frite dans le dos, une entre les cuisses, pour pouvoir flotter !

Ce type de disposition met en danger les élèves et les AESH qui les accompagnent.

L'IA confirme que la DSDEN n'exige pas que les AESH sachent nager. La sécurité de l'élève est prioritaire.

Soit les AESH ont possibilité de se positionner à un endroit où ils ont pieds si un échange de service n'est pas possible avec un autre AESH de l'école.

En aucun cas l'AESH ne doit être mis dans une position dangereuse pour elle (ou lui) ou pour l'élève accompagné.

Le SNUDI FO a terminé l'audience en évoquant 5 situations d'école emblématiques des difficultés que rencontrent AESH, enseignants dans les écoles du Rhône. Rappelons que 70% des registres santé et sécurité au travail du département concernent des problèmes d'inclusion.

Que ce soit au niveau local, comme au niveau national, la FNEC FP FO poursuit et poursuivra ses initiatives pour défendre l'enseignement spécialisé, dénoncer le manque d'AESH, la précarité de cette fonction, et les situations d'inclusions systématiques qui font exploser les personnels et les écoles.

Plus que jamais la FNEC FP FO continuera à porter les revendications à tous les niveaux :

- Défense de l'enseignement spécialisé et adapté
- Maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS
- Recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH

- Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH
- Retrait de l'acte 2 de l'École inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL.
- La reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants et éducateurs spécialisés, personnel médico-social, interprètes et interfaces en LSF, codeurs en LfPC... sans oublier les missions administratives et techniques supports !

**La FNEC FP FO 69 vous invite à participer en nombre au stage inclusion scolaire le mardi 19 novembre à la bourse du travail à Lyon [en cliquant ici](#)**



**La FNEC FP FO nationale vous invite à signer la pétition en défense de l'enseignement spécialisé [en cliquant ici](#) !**



FO est le seul syndicat qui défend des revendications claires sur ces questions !

**Le SNUDI FO 69 vous invite à vous syndiquer en [cliquant ici](#)**

